Communiqué
du Syndicat national des journalistes
23 avril 2008

Les élus et adhérents du SNJ remercient les journalistes qui ont voté pour leurs listes, leur apportant, en moyenne, plus du tiers des voix (37,9 % au Comité d'entreprise, 36,2 % chez les délégués du personnel) aux élections du 3 avril.

Toutes instances confondues, **les candidats du SNJ recueillent 37,1 % des suffrages exprimés contre 31,4 % voilà deux ans.** Le SNJ enregistre une nette progression en voix : ses candidates et candidats obtenant en moyenne 20 voix supplémentaires par rapport à 2006. Si la participation a légèrement baissé chez les employés et les cadres, en revanche, elle a nettement augmenté chez les journalistes, passant de 65,15 à 69,70 %. Une hausse qui profite au SNJ, et qui marque votre attachement à une composition pluraliste des instances représentatives de Groupe Express-Roularta. Un syndicalisme sans concession, loin d'être marginal, recueille l'assentiment de nombreux salariés, même si le SNJ obtient une représentation identique à celle d'il y a deux ans, avec 1 siège sur 3 au CE, et 1 siège sur 4 chez les DP.

Les élus et les représentants syndicaux du SNJ resteront à votre écoute pour mieux défendre vos intérêts. Ce résultat est aussi pour nous un encouragement à empêcher la casse des retraites complémentaires par répartition des journalistes : la direction, comme les syndicats qui s'apprêtent à signer un accord pour des retraites par capitalisation, auraient tort d'ignorer la signification du vote du 3 avril chez les journalistes. Autres questions essentielles que nous défendrons au cours de ce mandat de deux ans : le respect des droits des pigistes ; l'arrêt de la perte de substance des rédactions, qui constituent le cœur de notre activité et garantissent la qualité de nos titres ; la fin des mutualisations ; la défense des contrats de travail, du droit d'auteur et de notre contrat d'entreprise, en particulier des 35 heures et de la prime d'ancienneté ; l'obtention d'augmentations de salaire collectives assurant le maintien du pouvoir d'achat.

Nous regrettons que la veille de l'élection ait été entachée par l'envoi à la quasi-totalité des salariés du groupe, via la newsletter du Comité d'entreprise, d'un texte du secrétaire du CE – par ailleurs candidat CFDT sur la liste de l'intersyndicale –, en contradiction avec la nécessaire impartialité de son rôle. La messagerie électronique a été utilisée à des fins de propagande électorale alors que les organisations syndicales n'y ont pas accès pour diffuser leurs communications. Cet acte déloyal visant à peser sur les résultats du scrutin aurait pu justifier un droit de réponse voire une demande d'annulation des élections mais nous avons choisi ne pas envenimer la situation.

Car, en cette année qui s'annonce difficile, le SNJ reste favorable à des actions communes avec les autres syndicats, aussi souvent que possible, dans le respect des positions de chacun. Face aux projets de la direction, il sera important de rester, tous ensemble, mobilisés et combatifs.